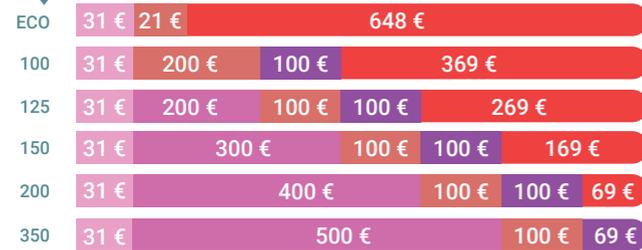


EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Formules



◀ LUNETTES MONTURE ET VERRES TRÈS COMPLEXES 700 € *

*2 verres « très complexes » (verres blancs multifocaux ou progressifs, sphères hors zone -8 à +8 dioptries) pour les plus de 18 ans + monture (prise en charge de la monture plafonnée à 150 €)



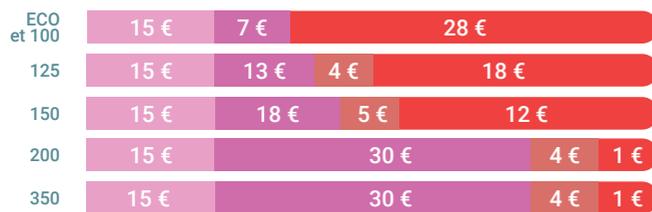
◀ COURONNE DENTAIRE 750 €

■ Rbt Sécurité sociale en € ■ Essentielle ■ Intégrale ■ Avec renfort ■ Reste en charge €



◀ APPAREIL AUDITIF 1 100 €

■ Rbt Sécurité sociale en € ■ Essentielle et Intégrale ■ Avec Option Bien-être ■ Reste en charge €



◀ REMBOURSEMENT CONSULTATION GÉNÉRALISTE POUR DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES 50 €

** Contrat d'Accès aux Soins : contrat conclu entre l'assurance maladie et les médecins exerçant en secteur 2 ou titulaires d'un droit à dépassement permanent ainsi que certains médecins exerçant en secteur 1. La liste des praticiens signataires est disponible sur www.ameli.fr

■ Rbt Sécurité sociale en € ■ Rbt Aréas si non adhérent au CAS** ■ Rbt Aréas si adhérent au CAS** ■ Reste en charge €

Aréas Assurances, groupe indépendant issu de sociétés d'assurance mutuelles dont la plus ancienne a été fondée en 1825, s'appuie sur un réseau de 500 agences pour distribuer une gamme de contrats couvrant l'ensemble des besoins en matière de protection de biens, protection des personnes et protection financière pour ses sociétaires particuliers, professionnels et entreprises.

Votre agent général est un professionnel de l'assurance à votre disposition. Rencontrez-le et faites-lui part de vos attentes. Fort de son expérience, il s'attache à définir avec vous la réponse adaptée à votre situation personnelle et à vos objectifs.

Complémentaire santé

Anticiper ses besoins de santé, c'est aussi se garantir une retraite épanouie.



Ref : E 201 DB 217 - Document non contractuel à caractère publicitaire - Se reporter aux conditions générales des contrats et à la convention d'assistance. © Photos : istock - Création : Agence Pomset.



49, rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 17 65 00 - www.areas.fr

Aréas Dommages | Aréas Vie
n° Siren : 775 670 466 | n° Siren : 353 408 644

Société d'assurance mutuelles à cotisations fixes
Entreprises régies par le Code des assurances





ÊTES-VOUS SUR D'AVOIR TOUT PRÉVU ?

Préparer sa retraite c'est s'assurer que vous serez bien couvert à l'avenir.

Vous avez la possibilité de **conserver votre complémentaire d'entreprise** en en faisant la demande dans les 6 mois suivant votre départ à la retraite. A noter, la part entreprise sera désormais à votre charge et les prestations pas forcément adaptées à vos besoins futurs.

Le départ à la retraite est donc l'occasion de faire le point et de pouvoir choisir le partenaire de proximité qui vous accompagnera sur le long terme.

► UNE COUVERTURE OPTIMALE POUR VOTRE SANTÉ

✔ Des solutions modulables

Un large choix de formules de garanties adaptées à votre budget et à vos besoins de la formule Eco à la formule la plus complète sans questionnaire de santé.

• **Des services d'assistance très complets** sur toutes les formules.

• La prise en charge **des médecines douces*** avec un large choix de professionnels : étiope, chiropracteur, acupuncteur, kinésologue, micro-kinésithérapeute, naturopathe, sexologue, sophrologue, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, phytothérapeute, shiatsu, diététicien, nutritionniste, pédicure, podologue...

• Un **forfait pharmacie** non remboursée.*

• **En hospitalisation*** : forfait journalier, chambre particulière et lit d'accompagnement, illimités.

✔ L'optique et le dentaire

• **3 niveaux de garantie** pour augmenter votre couverture en optique et en dentaire.

• La fidélité récompensée : un bonus en dentaire en fonction de l'ancienneté de votre contrat.

✔ L'option bien-être

La possibilité d'une **couverture renforcée** pour l'audioprothèse, les cures thermales et les médecines douces.

*selon la formule choisie

Aréas, c'est aussi

► DES SERVICES D'ASSISTANCE COMPLETS POUR VOTRE TRANQUILLITÉ**

✔ En voyage en France ou à l'étranger

Transport et rapatriement médical, frais médicaux d'urgence, assistance en cas de vol, perte ou destruction des papiers d'identité, moyens de paiement ou titres de transport, envoi des médicaments, déplacement d'un proche...

✔ Accompagnement en cas d'accident ou de maladie

Aide à domicile, école à domicile, garde des enfants, petits-enfants ou personnes dépendantes, garde des animaux...

✔ Accompagnement en cas de maladies longue durée

Evaluation des besoins et recommandations, enveloppe de service d'aide à domicile (auxiliaires de vie, aide ménagère, livraison des courses, gardes des animaux de compagnie, coiffure et esthétique à domicile...).

✔ Aide psychologique en cas d'évènement traumatisant.

✔ Prévention et conseil dans le domaine de la santé

Bilan d'évaluation des pratiques alimentaires, conseil et accompagnement nutritionnel par téléphone et en ligne, information sur les maladies...

✔ Accompagnement social et perte d'autonomie

Accompagnement social, audit sur l'aménagement du domicile, mise en relation avec des réseaux de professionnels : ergonomes, travaux... et aide dans les démarches. Mise à disposition d'une enveloppe de services.

✔ La téléassistance ponctuelle

Activez ce service quand vous en avez besoin dans la limite de 3 mois. Au-delà ce service vous est proposé à un tarif préférentiel plafonné et uniquement si l'alarme est déclenchée. Par ailleurs, ces sommes permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts.

** sous réserve des conditions et limites prévues à la convention d'assistance. Les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par AWP FRANCE SAS - 490 381 753 RCS BOBIGNY - Orias 07 026 669.



Pour votre tranquillité, vous bénéficiez du tiers-payant et de la télétransmission auprès de nombreux professionnels.

L'APPUI DU RÉSEAU DE SOINS SANTÉCLAIR®

Pour contribuer à limiter votre reste à charge, et vous assurer des soins de qualité, Aréas met à votre disposition :



- Un service d'analyse de devis ;
- Un réseau de 7 500 partenaires : opticiens, centres auditifs, chirurgiens-dentistes, chirurgiens-dentistes qualifiés en implantologie dentaire, ostéopathes, diététiciens, centre de chirurgie laser de l'œil...
- Des conseils prévention santé en ligne : automédication, nutrition, dépistages, no-smoking, classement des hôpitaux ;
- Tiers-payant auprès des professionnels partenaires.

UN ESPACE CLIENT SÉCURISÉ ARÉAS EN LIGNE



Pour vous faciliter la vie et accéder à vos services en ligne :

- Visualiser vos remboursements de frais de soins et recevoir vos décomptes en ligne ;
- Demander une réédition de votre attestation tiers-payant, des modifications sur votre contrat ;
- Accéder à tous les services Santéclair®, notamment géolocalisation des professionnels de santé partenaires.



ET TOUJOURS, UN INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ AVEC VOTRE AGENT GÉNÉRAL